

Le P'tit Fleurion



Chères Fleurionnes, Chers Fleurions,



En cette période de rentrée, notre commune va accueillir un événement exceptionnel : **le Festival Via Aeterna !**

Je suis heureux et fier que ce festival d'envergure fasse étape dans notre belle église pour un concert de chants corses. Le **vendredi 21 Septembre 2018**, à 20 h 30, l'ensemble polyphonique TAVAGNA fera vibrer l'église

Notre-Dame pour un moment unique. Composé de neuf chanteurs interprétant à capella des chants traditionnels polyphoniques corses, TAVAGNA offre un mélange entre tradition et nouveauté où s'entremêlent des airs d'inspiration profane et sacrée interprétés avec une pureté et une brillance à couper le souffle.

Je vous encourage à réserver vos places dès maintenant !

(Tarif : **15 €**, réservation à l'accueil de l'Office de tourisme Villedieu-les-Poêles, Granville, Avranches).

Une autre grande nouvelle : l'ouverture d'une classe à Fleury (voir page 2). Qui dit rentrée, dit bonnes résolutions ! Alors, je vous invite à soutenir les associations présentes à Fleury : elles aussi participent au dynamisme de notre commune. Vous trouverez leur liste en page 7.

Vous remarquerez également que notre bulletin municipal fait peau neuve : cette nouvelle version fera la part belle aux photographies !

Bonne lecture à tous !

Marc BRIENS

Sommaire

Actualités.....	Page 2
Fleury en photos.....	Pages 3 - 4 - 5
Travaux & Nature.....	Page 6
État Civil.....	Page 7
Portrait de Fleurion.....	Page 8
Fleurissement du bourg.....	Page 8
À vos agendas.....	Page 8

Pour contacter la Mairie :

10 Rue de l'Église, 50800 FLEURY
Tél : **02 33 51 13 57**
Mail : mairie.fleury2@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
Site : www.fleury-manche.fr



Actualités

Rentrée scolaire 2018/2019

Ouverture d'une classe à Fleury :

Les effectifs ne cessent de grandir : 141 élèves voire 143 pour le RPI avec un CP dédoublé fait que la classe des TPS et PS (très petite et petite section) était très chargée. Les enfants étaient au nombre de 32 ! Après un comptage des enfants par l'inspectrice Madame PERRIN le jour de la rentrée, nous avons eu l'heureuse nouvelle le mardi midi qu'elle avait décidé d'ouvrir une classe. Dès le mercredi matin, le bungalow est monté. (Monsieur LE MAIRE avait anticipé les choses)



Un enseignant a été nommé et sera en fonction dès le jeudi 6. Monsieur BRIENS et son adjointe en charge des affaires scolaires ont eu un rendez-vous début juillet avec le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) pour défendre et argumenter le besoin d'une ouverture de classe.

Réhabilitation de nouveaux locaux :

Le logement jouxtant le bureau de la directrice et la salle de réunion de l'équipe pédagogique nécessitait quelques travaux de rénovation afin de pouvoir être utilisé. C'est pourquoi, profitant des vacances scolaires, Daniel VESVAL, Bruno HESLOUIN, Chantal LAISNE et Sylvie KLIMCZAK-PRADOT ont retroussé leurs manches pour lessiver les murs et plafonds. Daniel Vesval a changé le ballon d'eau chaude puis, s'est chargé de la remise en état des toilettes, de la peinture de l'ensemble et de la création d'un coin repas. Les nouveaux locaux ont été mis à la disposition des personnels des écoles et de la mairie dès la rentrée. Quand bonne volonté rime avec efficacité, ce sont de beaux projets qui aboutissent !



Fleury en photos

Le 3 juin 2018 - La Brocante

Tous les ingrédients étaient au rendez-vous pour que cette édition 2018 se déroule au mieux. Le soleil et la chaleur n'ont pas découragé déballeurs et badauds qui ont envahi les rues et le stade de Fleury. Déjà très réputée dans la région, la brocante de Fleury connaît un succès grandissant d'année en année.



Le 22 juin 2018 - La Fête de la Musique



Organisée par le Comité des Fêtes, cette seconde édition de l'Apéro Concert a tenu toutes ses promesses ! Ce fut une belle soirée d'été ! Le public venu nombreux a pu se restaurer en écoutant une belle programmation : Les « Unusuals Suspects », groupe de rock grunge alternatif, ont débuté la soirée. Ce groupe typiquement local composé de Fleurions et de Granvillais, a proposé une version acoustique de son répertoire. Puis, « The Seagull Busters » nous ont embarqués dans leur style Rock Funck. Ces jeunes artistes de grand talent nous ont joué des reprises et bientôt nous pourrons

écouter leurs propres compositions. Enfin, c'est la chanteuse Cherbourgeoise Caroline qui a clôturé cette soirée festive.

Si vous connaissez des artistes prêts à se produire pour l'édition 2019, appelez le Comité des Fêtes !

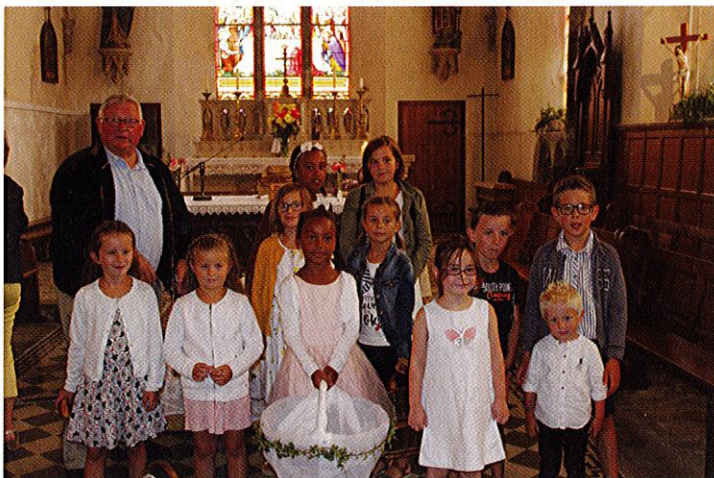
Contact Comité des Fêtes : Mathieu Croin 06 24 29 15 65



Fleury en photos

Le 15 Août 2018 – La Fête Communale :

La journée a commencé par la traditionnelle messe de l'Assomption avec la distribution du pain bénit, par les enfants. Elle s'est poursuivie par le repas sous le chapiteau. 2018 fut l'année de la nouveauté ! Les traditionnelles courses ont laissé la place à des démonstrations d'attelages, discipline toujours impressionnante ! Les autres animations proposées par le Comité des Fêtes ont été très appréciées par tous. Le public a répondu présent comme tous les ans !



Agrandissement :

Au printemps 2017, le Comité des Fêtes a décidé de construire un nouveau bâtiment, en prolongement de celui existant, pour y stocker, entre autres, la remorque frigorifique nouvellement achetée. Pour cette réalisation, nous devons prendre contact avec un architecte afin de réaliser les plans et la demande de permis de construire. Nous nous sommes adressés à M. Michel GOURION, architecte dont le bureau et le domicile sont à Fleury, qui a gracieusement proposé son aide pour ce projet. Nous lui adressons un grand MERCI.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé à la construction de ce bâtiment avec, parfois, l'aide précieuse d'engins (tracteur et camion grue). Sans tout ce bénévolat, ce bâtiment n'aurait pas vu le jour.

Contact Comité des Fêtes : Mathieu Croin 06 24 29 15 65

INFORMATION

Après de longues délibérations, les membres du Comité des Fêtes ont pris la décision de ne pas reconduire la soirée Moules-frites traditionnellement organisée début décembre au profit du Téléthon. Toutefois, si des personnes souhaitent reprendre le flambeau, les membres du Comité des Fêtes sont prêts à les soutenir.

Fleury en photos

Le 24 juin 2018 Spectacle de l'École et Kermesse de l'APE

Quel plaisir de découvrir nos écoliers sur scène ! L'équipe enseignante du RPI Fleury La Bloutière avait concocté, avec la complicité des élèves, un superbe spectacle pour cette fin d'année scolaire.



Sous le chapiteau du Comité des Fêtes de Fleury, les petits et les grands nous ont tour à tour attendris, amusés et étonnés. L'enthousiasme des enfants, toutes écoles confondues, faisait plaisir à voir ! Puis l'Association des Parents d'Élèves a pris la relève en proposant un repas suivi de la kermesse, organisée dans la cour de l'École de Fleury. Dès l'ouverture, la fièvre du jeu a gagné les petits et les grands ! Sans aucun doute une journée mémorable pour les enfants ! Avec plus de 240 repas le midi et une belle vente

de tickets de kermesse, cette journée est un succès pour l'APE. Un grand merci aux parents bénévoles mais aussi à la Mairie pour son soutien logistique et financier tout au long de l'année !

Contact APE : Laure Heslouin (Présidente) 06 83 31 42 48

Fête des Voisins

Samedi 19 Mai : La Haute Tondière

C'est, comme d'habitude, sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur que s'est déroulé "l'apéro des voisins" de la Tondière Haute.



Le 30 Juin 2018 : Rue Poulain – Le Logis

Depuis quelques années, quelques familles du lieu-dit "Le Logis" se joignent aux familles de "La Rue Poulain" pour le pique-nique des voisins. Cette année, nous nous sommes donc tous retrouvés chez Pauline et Manu, du "Logis", le samedi 30 juin 2018, sous un beau soleil et dans une bonne ambiance. De nouveaux arrivants se sont joints à nous

et c'est avec plaisir que nous les accueillons parmi nous. Rendez-vous donc l'année prochaine chez la famille LEMAITRE,

Anita Morin

T Travaux & Nature

Besoin d'une autorisation de travaux : quand et pourquoi ?

PERMIS DE CONSTRUIRE

Une demande de permis de construire est requise lorsque les travaux entraînent la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² ou supérieur à 40 m² dans les zones couvertes par un plan local d'urbanisme ou encore si l'extension porte la surface totale de la construction à plus de 150 m². Votre demande de permis de construire s'effectue sur un document officiel que vous pouvez retirer en mairie ou télécharger sur le site internet service-public.fr. Une fois complété, il sera à déposer à la mairie du lieu des travaux. Vous devez attendre l'acceptation du dossier sous forme d'arrêté municipal pour commencer les travaux.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Pour la réalisation d'aménagement de moindre importance, il vous faudra faire une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie. Sont concernés :

- Le ravalement
- Les travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (y compris la clôture)
- Les travaux créant entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol

PRÉCAUTIONS UTILES

Il est recommandé de se renseigner auprès de la mairie lorsque vous avez un projet de rénovation.



Zéro pesticide = plus de nature !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'état ne peuvent plus utiliser de PESTICIDES pour l'entretien des espaces verts. Pour les cimetières, l'interdiction n'interviendra qu'en 2020 mais en attendant, il faut trouver des techniques alternatives pour le respect des usagers et de l'environnement.

Pourquoi les particuliers ne pourraient-ils pas faire la même chose sachant que l'emploi des pesticides est une pratique commune pour

eux ? Pour les jardins amateurs, on peut fort bien se passer de tout cet attirail dont les dénominations finissent en « cides ». Si les récoltes sont moins importantes, qu'importe ! Au moins, on aura la satisfaction de nourrir ses proches avec des produits naturels. Et puis, acceptons que quelques herbes poussent çà et là !

Le danger des pesticides n'est pas à prendre à la légère. Le premier exposé est l'utilisateur mais aussi tout l'écosystème (sol, insectes et l'ensemble des organismes utiles au jardin).

**PENSONS-Y !
CHACUN DE NOUS PEUT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT.**

Etat Civil

Naissances 2018 :

OCTAVE Louis le 10 Mars
ROUXEL Arthur le 4 Avril
NORMAND Lou le 18 Avril
TARDIF Malo le 19 Avril
KIAS Neila le 26 Avril
IBINGA MOUSSAVOU Matéo le 17 Mai
LEGRAND Chloé le 6 Juin
BATTEUR Eloïm le 27 Juillet
NORMAND Maé le 2 Août
LECHATREUX Lucas le 3 Août
BATAILLE Jade le 9 Août

Décès 2018 :

BUIST Albertje le 7 Mars
PERROUELLE Yvette le 20 Février
MARTIN Sébastien le 22 Février
JANNEQUIN André le 26 Février
LIMOUSIN Jacqueline le 20 Mars
LEHODEY Jean-Luc le 19 Avril
BAUBIGNY Annick le 24 Avril
LEBOUVIER Michel le 15 Août



Mariages 2018 :

◀ Florent Belghazi
et Stéphanie Loslier
le 10 Mars



▶ Maxime Dolley
et Isabelle Lelièvre
le 2 Juin



◀ François Guilloux et
Marie-Laure L'Honorey
le 9 Juin

LISTE DES ASSOCIATIONS DE FLEURY :

Comité des Fêtes :

Mathieu Crouin06 24 29 15 65

Unicita :

Jean-Claude Jourdan02 33 61 11 97

Association des Parents d'Elève (APE) :

Laure Heslouin06 83 31 42 48

Gym volontaire :

Yveline Malaroda06 71 24 41 38

Club du 3^{ème} Age :

Marcelle Allain02 33 51 14 07

Juste pour danser :

Cathy Avenel06 75 60 47 71

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR :

www.fleury-manche.fr

Portrait de Fleurion

Longue et heureuse retraite à notre gendarme !!!!!

Né le 29 avril 1964, à Rosendaël, dans le Nord, **Hervé CARON** a commencé son parcours professionnel au Centre Hospitalier de Dunkerque de 1984 à 1992. Tout d'abord, magasinier affecté aux cuisines, il suit une formation, obtient un CAP d'électricien et rejoint le service technique. En 1992, Hervé intègre, pendant 10 mois, le centre de formation de l'école de Gendarmerie de Chatellerault (Vienne) et se retrouve affecté à la Brigade Territoriale de Limours (Essonne) jusqu'en juin 2000. En juillet 2000, il est muté à Villedieu-les-Poêles où il est promu au grade de Gendarme. Il réside à Fleury où il a fait construire sa maison, il y a quelques années. Le 1^{er} mars 2018 sonne l'heure de la retraite ! Hervé ne va pas rester inactif pour autant. Il s'est porté volontaire pour être réserviste de la gendarmerie. Ses autres projets : profiter de sa famille, prendre du temps pour ses passions comme le tennis de table, la pêche à la ligne en étang ... et s'investir dans le Comité des Fêtes de Fleury. Et, c'est chose faite pour ce dernier point puisque, le 03 juin dernier, Hervé a rejoint l'équipe des bénévoles lors de la brocante.



Fleurissement du bourg

Comme vous avez pu le constater en passant dans notre bourg, de très belles jardinières se dressent de part et d'autre.

Nous pouvons saluer le dévouement de Chantal et Daniel LAISNE qui plantent, entretiennent et arrosent parfois tous les deux jours afin que notre commune soit bien fleurie.

Bravo et merci à tous les deux !



Samedi 29 Septembre : Repas des Aînés

Jedi 15 Novembre : Trucs et Astuces pour 1 logement pratique



(de 10 h 00 à 18 h 00)

Salle des Fêtes de Villedieu.

Entrée Gratuite.

Renseignements Villedieu Intercom :

02 33 90 17 90

Samedi 1^{er} Décembre : Marché de Noël organisé par

l'Association des Parents d'Elèves

Directeur de publication : **Marc Briens**

Rédaction : **Sylvie Klimczak-Pradot, Catherine Bazin, Vanessa Marie et Cathy Gourvenec**

Création graphique, mise en page et impression : **Imprimerie Renouvin** - 50800 Villedieu les Poêles - 02 33 51 30 95



Imprimé sur papier 100 % recyclé et certifié PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique - Photos fournies par la Mairie de Fleury - Sauf erreurs typographiques.